

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3915

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement prononçant

Date : 3 mars 2025.

Autre jugement prononçant.

342 082 120 RCS Strasbourg.

BALLA (Marc).

Activité : vente ambulante, entrepreneur individuel.

Adresse : 15, rue Courbée, 67116 Reichstett.

Complément de jugement : Jugement prononçant le redressement judiciaire de Monsieur Marc BALLA, entrepreneur individuel, référencée RJ25/137, sur les patrimoines personnel et professionnel réunis, et fixant à six mois la période d'observation. Date de cessation des paiements fixée au 3 septembre 2023. Administrateur judiciaire, avec mission d'assistance : la SAS WEIL-GUYOMARD-LUTZ, prise en la personne de Maître Nathalie GUYOMARD, 28, rue de Lattre de Tassigny, 67300 Schiltigheim. Mandataire judiciaire : la SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Maître Nicolas FLESCH, 5, rue des Frères Lumière, 67201 Eckbolsheim. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Voies de recours : appel dans les dix jours suivant la notification aux parties (Art. L661-1 code de commerce) devant la Cour d'Appel de Colmar ou tierce opposition devant le tribunal judiciaire de Strasbourg dans les dix jours suivant la présente publication (Art. L661-2 et L691-1 code de commerce). Délais augmentés d'un mois pour les personnes demeurant hors de France métropolitaine et de deux mois pour les personnes demeurant à l'étranger (Art. 643 code de procédure civile). N° RG : 24/02621